

Parole d'évêque - Aide à mourir : pas de date butoir ! Card. Lacroix

Author : Rédaction RC

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 1 juin 2016



L'Église catholique du Québec réaffirme sa ferme opposition à l'euthanasie et au suicide assisté, alors que le 6 juin prochain, une décision de la Cour suprême du Canada qui autorise « l'aide médicale à mourir » prendra effet.

Dans sa [lettre ouverte](#) « Aide à mourir » : pas de date butoir pour la dignité » publiée ce lundi 30 mai, le cardinal Gérald C. Lacroix, Archevêque de Québec « lance un grand défi » aux catholiques d'accueillir et d'écouter une personne qui pourrait demander d'avoir accès à l'aide médicale à mourir.

« Vous connaissez sûrement une personne qui pourrait se reconnaître dans les critères québécois et (bientôt) canadiens d'accessibilité à l'aide médicale à mourir. Écoutez et accueillez jusqu'au bout l'expression de sa souffrance, de sa peur. Dites-lui qu'elle a du prix à vos yeux, qu'elle pourra toujours compter sur votre présence », écrit le cardinal.

Il s'adresse aussi « particulièrement » aux personnes affectées de problèmes de santé graves « causant des souffrances persistantes » et « intolérables ».

« La vie que vous avez reçue, le souffle qui vous habite, la personnalité qui vous caractérise

sont empreints de beauté, de noblesse et de grandeur, écrit l'archevêque de Québec. Ce que vous avez été, ce que vous êtes maintenant requièrent, entre autres, le respect, l'accompagnement et des soins appropriés pour vous aider à grandir jusqu'à la fin. »

[Lire](#) la lettre sur Zénith